TRADUIRE AU XVI^{e} SIÈCLE POUR L'ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

Nathalie HERVÉ[1]

Aient donc les Traductions place en notre Art, puisqu'elles se font par art :
Voire et sont tellement artificielles, que la loi en est entendue de peu de gens.
(Jacques Peletier du Mans, *L'Art poétique*)

Abstract : In early 16th-century France, the people's common language was beginning to replace Latin even in institutional or scholarly context. This process implied an improvement of the methodology with a view to equal or even surpass Latin literature. French theorists thought that the best way to do so would be to follow Latin authors, who had enriched their own language by translating or importing from Greek. The present paper focuses on the theorists' debate upon the advantages and disadvantages of alternative approaches.

Keywords : history of translation, translation *vs* imitation, French Renaissance.

L'émergence d'une langue française autonome résulte d'un processus relativement long et complexe qui ne se déroule pas de façon homogène dans le temps et dans l'espace. Les différences entre les milieux sociaux et culturels rendent difficile toute datation précise. Néanmoins, sous le règne de François I^{er}, la langue tend à se fixer, le roi cherchant à asseoir son pouvoir sur une langue qui soit comprise par l'ensemble de la Nation (ce sont les articles 110 et 111 de l'ordonnance de Villers-Cotterêts d'août 1539) et qui rende compte de la puissance française face à l'hégémonie italienne.

Cette volonté souveraine est relayée par les écrivains de langue française qui souhaitent voir leur littérature rivaliser, voire dépasser, celle des grecs et des latins. Il s'agit, pour eux, d'une part de situer leur langue par rapport aux langues savantes que sont le latin et le grec, d'autre part de la réglementer pour en fixer la syntaxe et le lexique.

[1] Université de Nantes, France, nathalieherve@orange.fr

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

S'organise alors, dans la première moitié du siècle, une réflexion sur la traduction à partir d'une recherche sur le développement de la langue, la naissance de la langue vernaculaire française étant étroitement liée à celle de la traduction des textes grecs, latins et italiens. L'enjeu de ce projet est tel qu'il engendre l'un des conflits majeurs de l'histoire littéraire française.

Il s'agira de proposer une synthèse des réflexions qui ont eu lieu durant cette période en tenant compte du contexte particulier de l'époque et en analysant les différentes approches présentées par ces auteurs concernant les buts et les moyens de la traduction.

I. Du latin au français : naissance d'une langue nationale

La Renaissance française, dont l'apogée se situe entre 1453-1550, correspond à une époque de valorisation et de stabilisation de la langue. Le contexte est particulièrement favorable à la mise en œuvre d'un tel processus. D'Italie, les rois de France rapportent une nouvelle culture fondée sur l'humanisme et la redécouverte de la littérature antique. Parallèlement, la création de Collèges, où l'on enseigne librement le latin, le grec, l'arabe et l'hébreu[1], rend possible l'élargissement des connaissances linguistiques. Un vaste programme de traduction des grands textes de l'Antiquité grecque et romaine se met alors en place, assumé par des traducteurs comme Claude Seyssel et porté par des imprimeurs comme Galliot du Pré, avec pour objectif revendiquer l'enrichissement de la langue française.

Dans le même temps, toujours dans une optique de valorisation de la langue, les ouvrages visant à codifier le français se multiplient. Le projet le plus remarquable à ce titre est celui du cicéronien Etienne Dolet, dont *L'Orateur françois* devait comprendre « La Grammaire, l'Ortographe, Les Accentz, La Punctuation, La Pronunciation, L'Origine d'aucunes Dictions, La Maniere de bien traduire d'une langue en aultre, L'Art Oratoire, L'Art Poetique ». La structure d'ensemble du recueil souligne le poids de la rhétorique sur la question de la traduction :

> La traduction prend place dans cet ensemble comme pont entre les deux stades de l'apprentissage, entre la grammaire et ses différents aspects (dont l'étymologie) et l'art oratoire proprement dit ; elle s'insère donc de plein droit dans la pratique rhétorique d' « Aucuns autheurs modernes illustrateurs de leur langue, tant en Italien qu'en

[1] Le Collège des Lecteurs Royaux est fondé dans ce but, en 1530, par François 1er.

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

> Françoys » ; elle s'affirme comme un moyen d'enrichir la littérature nationale. (Magnien, 2006 : 65)

L'auteur n'a pas eu le temps d'aller au terme de son projet, mais il a conduit à bien les parties consacrées à la ponctuation (Dolet, 1956) et à la traduction (Dolet, 1540).

Les quelques pages qui composent la *Manière de bien traduire* donnent les modalités de la traduction pour l'illustration de la langue en rappelant les cinq éléments nécessaires à une bonne traduction :

> En premier lieu, il fault que le traducteur entende parfaictement le sens et la matiere de l'autheur qu'il traduict ; car par ceste intelligence il ne sera iamais obscur en sa traduction : et si l'autheur lequel il traduict est aucunement scabreux, il le pourra rendre facile er du tout intelligible. (…)
>
> La seconde chose qui est requise en traduction, c'est que le traducteur ait parfaicte congnoissance de la langue de l'autheur qu'il traduict : et soit pareillement excellent en la langue en laquelle il se mect à traduire. Par ainsi il ne violera, et n'amoindrira la maiesté de l'vne et de l'autre langue. (…)
>
> Le tiers poinct est qu'en traduisant il ne se fault pas asseruir iusques à la que l'on rende mot pour mot. Et si aucun le faict, cela luy procede de pauuvreté et deffault d'esprit. (…) Ie ne veulx taire icy la follie d'aucuns traducteurs, lesquelz, au lieu de liberté ; se submettent à seruitude. C'est asscauoir qu'ils sont si sotz, qu'ilz s'efforcent de rendre ligne pour ligne ou vers pour vers, par laquelle erreur ilz deprauent souuent le sens de l'autheur qu'ilz traduisent, et n'expriment la grace et perfection de l'vne et l'autre langue. (…)
>
> La quatriesme reigle que ie veulx bailler en cest endroict, est plus à obseruer en langues non reductes en art, qu'en autres. (…) S'il aduient doncques que tu traduises quelques liures Latin en icelles, mesmement en la Françoyse, il te fault garder d'vsuper mots trop approchans du Latin, et peu vsitez par le passé. (…)
>
> Venons maintenant à la cinquiesme reigle que doibt obseruer vn bon traducteur. La quelle est de si grand' vertu, que sans elle toute composition est lourde et mal plaisante. Mais qu'est ce qu'elle contient ? rien autre chose que l'obseruation des nombres oratoires (…). (Dolet, 1540 : 13-19)

Ces règles, inspirées pour la troisième et la quatrième de Cicéron, servent de point d'ancrage à la réflexion des auteurs des deux décennies suivantes. Elles soulignent également un aspect fondamental : toute conversion linguistique implique une transformation du texte original par des opérations de déplacements thématiques et formelles

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

qui touchent non seulement à l'*inventio* (recherche du thème ou des arguments) et à la *dispositio* (mise en ordre des arguments et élaboration d'un plan), mais aussi – et ce point est davantage problématique – à l'e*locutio*, c'est-à-dire au choix et à l'arrangement des mots. La traduction génère de ce fait une double dialectique qui s'exprime en termes de reproduction/altération, dialectique qui permet de la définir, soit comme imitation d'un modèle, soit comme écart par rapport à ce modèle. La question des moyens de traduction et des modèles à imiter se pose dans la continuité de cette problématique : doit-on, par exemple, imiter Cicéron et seulement lui ? Doit-on le traduire ? Comment le traduire ?

La querelle qui oppose les Cicéroniens aux Erasmiens à la suite de la publication du *Ciceronianus* d'Erasme (1528) dévoile les enjeux essentiels de cette interrogation. Erasme dénonce dans ce texte les faux disciples de Cicéron, ceux qui cherchent à restituer le latin tel qu'il a été écrit à l'époque classique, sa position étant de conserver au latin son statut de langue universelle, ce qui suppose de le faire évoluer sur les plans syntaxique et lexical pour créer une langue néo-latine imitée du latin classique en rupture avec le latin médiéval (Huchon, 2002 : 135). On a donc, d'un côté, les tenants d'un latin considéré comme une langue vivante ; de l'autre, les sectateurs d'un latin devenu langue morte en passe d'être remplacé par les langues nationales. Ainsi certains Cicéroniens, comme le Cardinal Bembo en Italie ou Etienne Dolet en France, cherchent-ils à restituer le latin de l'antiquité tout en s'impliquant également dans le développement des langues vulgaires. Cette posture justifie leur place dans l'élaboration d'un métadiscours portant sur ce sujet (Meerhoof, 1986 : 31). Pour eux, la traduction devient un outil indispensable. Michel Magnien rappelle, à ce propos, que :

> La traduction prend toute son importance, comme instrument de médiation entre les chefs-d'œuvre d'hier et les œuvres à venir. Si l'*inventio* mais aussi l'*elocutio* antiques peuvent se réincarner dans les langues modernes *via* la traduction, la rivalité avec les modèles antiques, cette volonté de les surpasser qui anime tout cicéronien, pourront s'accomplir en une autre langue que le latin. (…)
>
> Le véritable cicéronien est donc celui qui, tout en imitant les Anciens, mine inépuisable pour l'invention, la disposition et l'élocution, illustre sa propre langue. (Magnien, 2006 : 57-58)

Ce point de vue est celui d'écrivains pour qui la traduction est à la fois un vecteur de transmission des connaissances et un modèle à imiter au plus près pour illustrer la langue. Mais il existe une autre

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

perspective, moins favorable à la traduction, puisqu'elle ne reconnait pas son intérêt pour l'enrichissement du français. C'est la position prise par Joachim Du Bellay dans *La Deffence et illustration de la langue françoyse*.

II. « Laisse ce Labeur de traduyre à qui » (Du Bellay)

Ce pamphlet, publié sous ses initiales en 1549, fournit un point de départ précieux pour situer les écrivains dans le débat[1]. L'auteur développe ici une véritable théorie de l'imitation contre la traduction dans le but probable de faire échec aux Marotiques. Le modèle sous-jacent logique est Cicéron, l'orateur latin ayant lui-même défendu sa langue contre le grec dans le *De Oratore* et l'*Orator*. La théorie qu'il met en place à partir de ces textes suppose une dévalorisation de la traduction au profit de l'imitation venue de l'innutrition. Il faut s'imprégner des textes anciens pour en extraire l'essence et la restituer dans la langue vulgaire qu'on cherche à illustrer. C'est le sens du célèbre passage situé au chapitre iiii, livre II : «Ly, donques, et rely premierement (ò Poëte futur), fueillete de Main nocturne, et journelle, les Exemplaires Grecz et Latins » (Du Bellay, 2008 : 131). Cette invitation est la conséquence directe d'un constat énoncée dans le premier livre :

> Si les Romains (dira quelqu'un) n'ont vaqué à ce Labeur de Traduction, par quelz moyens donques ont ilz peu ainsi enrichir leur Langue, voyre jusques à l'egaller quasi à la Grecque ? Immitant les meilleurs Aucteurs Grecz, se transformant en eux, les devorant, et apres les avoir bien digerez, les convertissant en sang, et nourriture, se proposant chacun selon son Naturel, et l'Argument qu'il vouloit elire, le meilleur Aucteur, dont ilz observoint diligemment toutes les plus rares, et exquises vertuz, et icelles comme Grephes, ainsi que j'ay dict devant, entoint, et apliquoint à leur Langue. (Du Bellay, 2008 : 91)

Du Bellay se propose donc d'imiter, non seulement les textes anciens, grecs et latins ; mais aussi le mécanisme par lequel les latins ont su enrichir leur propre langue[2]. L'innutrition devient alors un leitmotiv qui structure l'ensemble de sa réflexion. Or l'innutrition est *a priori* très différente sur le principe de la traduction en ce qu'elle s'écarte de l'imitation servile, du mot à mot. Du Bellay souligne d'ailleurs la vacuité de ce processus, qui n'aboutirait qu'à faire un

[1] Kees Meerhoof emploie également le texte de Du Bellay comme pivot d'une réflexion sur le nombre oratoire (Meerhoof, 1986).
[2] La *Deffence* est aussi une mise en pratique de la démarche qu'elle propose. Le texte se présente en effet comme le résultat d'un travail d'innutrition (Meerhoff, 1986 : 110-111)

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

Virgile *en* français, quand il appelle de ses vœux un Virgile français (Goyet, 1990 : 26). D'où son refus d'accorder à la traduction le pouvoir d'orner la langue :

> Celuy donques qui voudra faire œuvre digne de prix en son vulgaire, laisse ce Labeur de traduyre, principalement les Poëtes, à ceux, qui de chose laborieuse, et peu profitable, j'ose dire encor' inutile, voyre pernicieuse à l'Accroissement de leur Langue, emportent à bon droict plus de molestie, que de gloyre. (Du Bellay, 2008 : 91)

La condamnation est sans appel… ou presque. Il existe d'abord une nuance de circonstance concernant les traductions faites à la demande des Princes et Seigneurs (Du Bellay, 2008 : 91). De plus, à côté de cette dérogation liée au contexte littéraire de l'époque, Du Bellay met en place un discours dans lequel il souligne l'utilité relative de la traduction pour l'acquisition des savoirs antiques (livre I, chap. v.) :

> L'Office donques de l'Orateur est de chacune chose proposée elegamment, et copieusement parler. Or ceste faculté de parler ainsi de toutes choses, ne se peut acquerir que par l'Intelligence parfaite des Sciences, les queles ont eté premierement traitées par les Grecz, et puis par les Romains Imitateurs d'iceux. Il faut donques necessairement que ces deux Langues soint entendues de celuy, qui veut acquerir cete copie, et richesse d'Invention, premiere et principale Piece du Harnoys de l'Orateur. Et quand à ce poinct, les fideles Traducteurs peuvent grandements servir, et soulaiger ceux, qui n'ont le moyen Unique de vacquer aux Langues estrangeres. Mais quand à l'Eloquution, partie certes plus difficile, et sans la quelle toutes autres choses restent comme Inutiles (…). Je ne croyray jamais qu'on puisse bien apprendre tout cela des Traducteurs, pour ce qu'il est impossible de le rendre avecques la mesme grace, dont l'Autheur en a usé : d'autant que chacune Langue a je ne sçay quoy propre seulement à elle, dont si vous efforcez exprimer le Naif en une autre Langue observant la Loy de traduyre, qui est n'espacier point hors des Limites de l'Aucteur, vostre Diction sera contrainte, froide, et de mauvaise grace. (…) Voyla en bref les Raisons, qui m'ont fait penser, que l'office et diligence des Traducteurs, autrement fort utile pour instruyre les ingnorans des Langues etrangeres en la connaissance des choses, n'est suffisante pour donner à la nostre ceste perfection, et comme font les Peintres à leurs Tableaux ceste derniere main, que nous desirons. (Du Bellay, 2008 : 85-89)

Cette facilité, accordée aux « ingnorans des Langues etrangeres » se justifie par la faiblesse du savoir français lié au temps

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

consacré à l'apprentissage des deux langues de culture que sont le grec et le latin. (Du Bellay, 2008 : 103-104). Elle est d'ailleurs élargie aux sciences dans le chapitre x du même livre. (Du Bellay, 2008 : 100-101). Du Bellay pose également dans cette section consacrée à la traduction (Du Bellay, 2008 : Chap. V-VII) une distinction remarquable entre deux mots *quasi* synonymes, *traducteur* / *translateur*, le traducteur étant celui qui cherche à rendre le texte mot pour mot, le translateur visant quant à lui à le paraphraser. Cette terminologie lui permet de nuancer son propos sans se contredire. Là encore, le système semble parfaitement cohérent[1] dans la mesure où « le but est plutôt de naturaliser que de décalquer les ressources du latin » (Goyet, 1990 : 16).

Le principe d'assimilation des sources antiques pour une valorisation des langues vulgaires n'est pas nouveau : les latins se sont nourris de la culture grecque, comme les italiens de la civilisation gréco-latine à l'âge de leur Renaissance. Pour Jean-Charles Monferran :

> Ce discours de légitimation de la langue vernaculaire n'était pas, loin s'en faut, l'apanage des seuls français et la *Deffence* doit une large partie de son argumentation aux débats qui agitaient les milieux italiens à propos de ce que l'on a coutume d'appeler outre-monts « la question de la langue ». Riche d'un patrimoine littéraire composé de la fameuse triade Dante, Pétrarque, Boccace, enviée par l'Europe tout entière, l'Italie étaient de fait rentrée plus vite que les autres pays dans la défense et illustration de sa langue vulgaire. (. (Du Bellay, 2008 - Préface de J. C. Monferran : 16))

Le débat prend la forme d'une controverse opposant le Cardinal Bembo – auteur des *Proses de la langue vulgaire* (1525) et protagoniste cicéronien dans le second conflit opposant les Cicéroniens aux Erasmiens – aux partisans d'une « lingua cortegiana », défendue Castiglione, le premier cherchant à imposer un modèle classique basé sur le toscan littéraire du XIV^{e} siècle, le second voulant une langue venue de la conversation urbaine (Du Bellay, 2008 : 17).

Les enjeux de cette dispute servent de propos à un texte dont Du Bellay s'est largement inspiré pour écrire sa *Deffence*, le *Dialogo delle lingue* (1542) de Sperone Speroni (Du Bellay, 2008 : 189-279). Il s'agit de la mise en scène – et non d'une retranscription exacte[2] – d'une

[1] Les collages, opérés par Du Bellay, de textes contradictoires, génèrent des discordances.

[2] Cette distinction fondamentale a été analysée par K. Meerhoof. Pour lui, « le Bembo du *Dialogue des Langues*, par exemple tient des discours comparables à – et non pas : identiques à – ceux prononcés par le 'vrai' Bembo, l'auteur des *Prose della volgar*

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

conversation entre trois hommes, Bembo (le Cicéronien converti au culte de la langue italienne), Lazaro (le Cicéronien endurci) et le Courtisan, au sujet de la diversité des langues et du choix que l'on doit opérer entre elles. Bembo souhaite une langue littéraire vernaculaire issue du Toscan, Lazaro le maintien des langues latine et grecque et le Courtisan le développement d'une langue italienne adaptée à la conversation mondaine. Ce dialogue s'effectue en présence d'un Ecolier, qui prendra la parole pour relayer une discussion ayant eu lieu, sur le même sujet, entre Lascari et Peretto.

Dans le premier dialogue (dialogue qui sert de fond à la dispute rapportée), Bembo évoque les limites de la traduction. Répondant au Courtisan, pour qui l'émotion ressentie par le lecteur vient du sujet traité plus que de manière dont il est composé[1], il note : « Ce n'est pas celà, ains la faconde est seule ou principale ocasion de faire en nous ces merveilleux effetz. Qu'il soit vray, lisez Virgille en langue vulgaire, Homère en latin et Boccace en françois, vous verrez qu'ilz ne feront pas ces miracles » (Du Bellay, 2008 : 206-209). Les grandes étapes de la rhétorique servent dans ce discours de point d'appui à l'argumentaire de Bembo. Il isole de la sorte les « choses descrites », qui relèvent de l'*inventio*, de la « faconde » (*elocutio*) et démonte par l'exemple l'importance de l'élocution dans l'impression que le texte fait sur le lecteur[2]. Conséquence : toute traduction est une trahison puisqu'elle ne

lingua ». La conséquence logique de cet état de fait est la nécessité de réinterpréter les emprunts de Du Bellay à partir de cette donnée : « Trop souvent en effet on a identifié l'auteur avec le personnage qu'il a créé (...) et l'on n'a guère examiné jusqu'ici *dans quel contexte* les passages fraudés ont été pris ; examen qui s'impose, ne serait-ce qu'à cause de l'ambiguïté fondamentale qui caractérise les propos du Cadinal » (Meerhoof, 1986 : 83)

[1] « L'excellence de quelque langue que ce soit ne doit estre argüée ny blasmée de nul homme, (…) la nature des choses estant descrites, avoir vertu d'immuer le corps et l'esprit de qui les lit »**, (**Du Bellay, 2008 : 206**)**. Je prends la traduction Gruget, qui est elle-même une démonstration de « la tâche d'illustration du français impulsée par Du Bellay » dans la mesure où la forme prévaut sur le fond (voir la préface de J. C. Monferran, Du Bellay, 2008 : 28.

[2] Du Bellay se souviendra de cette partition et de ses implications dans le livre I, chapitre v : « Qu'on me lyse un Demosthene, et un Homere Latins : un Ciceron, et Vergile Françoys, pour voir s'ilz vous engendreront telles Affections, voyre ainsi qu'un Prothée vous transformeront en diverses sortes, comme vous sentez lysant ces Aucteurs en leurs Langues. Il vous semblera passer de l'ardente Montaine d'Aethne sur le froid Sommet de Caucase. Et ce, je dy des Langues Latine, et Grecque, se doit reciproquement dire de tous les vulgaires, dont j'allegueray seulement un Petrarque, du quel j'ose bien dire, que si Homere, et Virgile renaissans avoint entrepris de le traduyre, ilz ne le pouroint rendre avecques la mesme grace, et nayfveté, qu'il est en son vulgaire Toscan. Toutefois quelques uns de notre Tens ont entrepris de le faire

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

peut rendre l'*elocutio* (constat repris par Du Bellay). On perd alors, non seulement l'émotion qu'engendre le texte (ce qui relève du *movere*)[1], mais aussi les connaissances qu'il apporte (*docere*). C'est du moins l'argument que développe Lascari dans l'entretien enchâssé du *Dialogo* à propos d'une lecture latine des quatre livres de la météore d'Aristote (Du Bellay, 2008 : 252-254). La réfutation de son interlocuteur, Peretto, est connue grâce à Du Bellay, qui la reprend (livre I, chap. x) : puisque l'apprentissage des langues pour accéder à la philosophie des Anciens gêne l'accroissement des savoirs, il faut trouver « quelques doctes et bonnes personnes qui traduysissent tous les livres latins, grecz et hebrieux » (Du Bellay, 2008 : 254-256). Se dessinent dès lors deux tendances, qui dépendent des buts de la traduction, entre transmission des connaissances et communication des émotions, avec pour corolaire la revendication d'une fidélité réelle ou relative par rapport au texte traduit.

L'étude de traduction se pose à partir des critères de la rhétorique antique. Elle s'opère, en effet, sur les trois axes de l'*inventio*, de la *dispositio* et de l'*elocutio*. Or l'élocution pose problème à Du Bellay parce que l'impression ressentie par le lecteur ou l'auditeur résulte de la qualité formelle du texte et qu'elle « gist plus en la discretion, et le bon jugement de l'Orateur », problème qu'il « résout » en l'éludant. Cette lacune révèle une difficulté essentielle : l'impossibilité de rendre par le mot à mot la beauté du texte original. De là la condamnation virulente de la traduction par Du Bellay, qui préfère l'imitation par l'innutrition comme moyen d'illustrer la langue. Cette approche n'est pas toujours perçue comme pertinente par ses contemporains. Elle l'est d'autant moins que la marge entre ces deux notions n'est pas clairement définie, du moins jusqu'à la parution de l'*Art poétique* de Jacques Peletier du Mans.

III. Traduire ou imiter

Le texte de Du Bellay est à l'origine d'un conflit dans lequel deux camps s'affrontent violemment : les Modernes, partisans d'une imitation libre, et les Anciens, pour qui l'imitation est contrainte mais enrichissante. Ainsi, là où Du Bellay refuse la traduction comme ressource pour l'enrichissement de la langue, Sébillet la considère

parler Françoys » (Du Bellay, 2008 : 88). Il s'agit de C. Marot (dont je donne une traduction de Pétrarque en annexe), de J. Peletier et de V. Philieul.

[1] Dans la préface de sa traduction de la *Bible* (1535), Olivétan souligne lui aussi cette difficulté : « faire bien parler a l'eloquence Ebraique & Grecque le langaige françoys », c'est tenter d' « enseigner le doulx rossignol a chanter le corbeau enroué » (cité par Magnien, 2006 : 44).

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

comme le moyen le plus digne d'y accéder (Goyet, 1990 : 140). Il faut cependant nuancer la position des uns et des autres en fonctions du contexte politique : François I^er^ décède en 1547 et les poètes de la Pléiade cherchent à se rapprocher de son successeur, Henri II, quitte à évincer les écrivains déjà reconnus par la cour en offrant une nouvelle approche de la littérature fondée non plus sur l'imitation mais sur l'*enthousiasme* (terme à prendre au sens étymologique). De fait, Du Bellay, qui condamne avec force la traduction en 1549, donne, trois ans plus tard, une version en français du *Quatrième livre de l'Enéide* et se réconcilie, au passage avec Sébillet (Du Bellay, 2008 : 22-23). En attendant, la polémique enfle autour des notions contigües de *traduction* et d'*imitation*.

La critique la plus virulente à la position de Du Bellay se trouve dans un texte probablement publié dès l'année suivante sous couvert d'anonymat, le *Quintil Horatian*. Il s'agit d'un réquisitoire pointilleux[1] contre l'ouvrage de Du Bellay, lui aussi largement inspiré de Cicéron. L'auteur reprend en effet le rôle du censeur vertueux, Quintilius, présent chez Horace dans l'*Epître aux Pisons*. La critique est précise, souvent fondée, parfois de mauvaise foi. Aneau juge, par exemple, le texte de Du Bellay à l'aune du modèle de poétique didactique, ce que n'est évidemment pas la *Deffence*, Du Bellay ne cherchant pas à faire œuvre de pédagogue. De même : «quand Aneau reproche à Du Bellay de traduire Horace tout en condamnant la traduction des poètes, il ne saisit pas – ou feint de ne pas saisir – la différence entre traduction et imitation » (Du Bellay, 2008 : 37). Ainsi, à propos des faiblesses réelles ou supposées de la traduction par rapport aux originaux, Aneau corrige la théorie de Du Bellay puis condamne sa pratique :

> *Il est impossible de rendre avec la même grâce*. – Aussi n'est requise la même grâce, mais la semblable, égale, ou plus grande, si elle vient à propos. Et néanmoins ce que tu dis être impossible aux traducteurs : tu le penses bien faire en disant : Hurter la terre du pied libre, la Lyre enfante vers (imitation d'Horace), Ode 8, et mille semblables. (Goyet, 1990 : 188)

> *Les langues dont jamais n'ont entendu les premiers éléments*. – Tu en es à croire. Car tu le dis de propre conscience. (Goyet, 1990 : 189)

Ces remarques donnent une idée assez précise de la teneur des propos, assez vifs, échangés durant cette période. Mais au-delà de la

[1] Aneau reprend point par point des passages entiers de la *Deffence* et les annote avec sévérité.

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

controverse se pose, en creux, une véritable difficulté à définir les contours de la traduction.

La réponse de Sébillet à Du Bellay dans l'adresse « Aus Lecteurs » d'*Iphigene* est, à ce titre, riche d'enseignements. Avant de signaler à qui de droit : « Si je fay moins pour moy en traduisant anciens auteurs qu'en cérchant inventions nouvelles, je ne suy toutefois tant à reprendre que celuy qui se vante d'avoir trouvé, ce qu'il ha mot à mot traduit des autres » (Du Bellay, 2008 : 282), il reconnaît l'impossibilité de traduire la pièce d'Euripide vers pour vers. Il reprend ici pour sa défense les termes du chapitre xiv du livre I de l'*Art Poétique françoys* consacré à la version[1] :

> *Vertu de la version.* – Glorieux donc est le labeur de tant de gens de bien qui tous les jours s'y emploient : honorable aussi sera le tien quand t'adviendra de l'entreprendre. Mais garde et regarde que tu aies autant parfaite connaissance de l'idiome de l'auteur que tu entreprendras tourner, comme de celui auquel tu délibéreras le traduire. Car l'un des deux défauts ou les deux ensemble, rendraient ta version égale en mauvaise grâce à la sottie de celui qui pour plaire aux Dames entreprend le bal, et est boiteux d'une jambe ou cloche de toutes les deux. Ainsi recevras-tu pour récompense de ton labeur tout tel salaire comme lui, grand ris et pleine moquerie. Pour fuir de ce danger, ne jure tant superstitieusement aux mots de ton auteur, que iceux délaissés pour retenir la sentence, tu ne serves de plus près à la phrase et propriété de ta langue, qu'à la diction de l'étrangère. ((Goyet, 1990 : 141)

Sébillet convie ensuite le poète « encore peu avancé en la Poésie française » à s'inspirer de la pratique de ses prédécesseurs. Il associe alors clairement les termes d'*imitation* et de *traduction* :

> Mais puisque la version n'est rien qu'une imitation, t'y puis-je mieux introduire qu'avec imitation ? Imite donc Marot en sa Métamorphose, en son Musée, en ses Psaumes : Salel, en son Iliade : Héroët, en son Androgyne : Des Masures, en son Enéide : Peletier, en son Odyssée et Géorgique. Imite tant de divins esprits, qui suivant la trace d'autrui, font le chemin plus doux à suivre, et son eux-mêmes suivis. ((Goyet, 1990 : 141)

Or cette relation d'hyperonymie/hyponymie demeure relativement problématique dans la mesure où Sébillet ne définit pas la frontière entre les deux approches, pas plus que ne le feront après lui ses critiques ou ses défenseurs. On peut cependant retenir que la traduction

[1] *Version* et *traduction* sont deux termes synonymes chez Sébillet.

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

est, pour lui, une forme d'imitation qui s'attache davantage au fond qu'à la forme. Sa conception est en cela très proche de celle proposée par Du Bellay l'année suivante. « Retenir la sentence », c'est n'y plus ni moins faire « l'office de Paraphrate ». Leurs positions se rejoignent aussi sur l'importance de la traduction comme moyen de connaissance pour ceux qui ne sauraient pas lire les auteurs antiques dans le texte. Ce n'est donc pas tant sur le sens donné à la notion de traduction que se joue le conflit que sur sa valeur. Pour Sébillet, elle est le poème ultime ; pour Du Bellay, une pâle copie des Anciens. D'où une démarche *a priori* différente : l'un reproduit les textes, l'autre s'en nourrit pour les restituer d'une autre manière. Mais cette divergence est suffisamment ténue dans les résultats qu'elle donne pour ne pas toujours être perçue, particulièrement dans le contexte vétilleux de l'époque.

Cet état de fait explique la réponse de Du Bellay, dans la seconde édition de l'*Olive*, (Du Bellay, 1550) à l'accusation de plagiat de Sébillet parue dans l'*Iphigene*. Du Bellay y utilise des arguments du prologue de la première édition :

> Si ie ne craignois que le Prologue fust plus long que la Farce, ie respondroy' voluntiers à ceulx, qui congnoissans Petrarque de nom seulement, diront incontinent que ie l'ay desrobé, que ie n'apporte rien du mien, non pour autre raison sinon qu'il a ecript des Sonnets, & moy aussi. Vrayment ie confesse auoir imité Petrarque, & non luy seulement, mais aussi l'Arioste, & d'autres modernes Italiens. Pource qu'en l'Argument que ie traicte, ie n'en n'ay point trouué de meilleurs. Et si les anciens Romains pour l'enrichissement de leur langue n'ont fait le semblable en l'imitation des Grecz, ie suis content n'auoir point d'excuse. (Du Bellay, 1549)

Arguments qui seront repris et retournés dans la *Replique de Guillaume de Autelz, aux furieuses defenses de Louis Meigret* et qui visent, cette fois, Du Bellay (l'*Olive*) et Ronsard (Du Bellay, 2008 : 366).

De cette période, il reste une impression confuse dans laquelle la notion de traduction s'apparente à celle d'imitation sans en être véritablement distinguée, ce qui permet à la querelle de se développer. Il faut attendre la fin du conflit pour qu'une position de médiation ressorte de l'ensemble des débats, celle de Jacques Peletier du Mans.

Peletier est connu pour être un fervent défenseur de la langue vulgaire. Il le revendique explicitement dans la pièce "A un poète qui n'écrivait qu'en latin" (*Vers lyriques*, 1547) :

> J'écris en langue maternelle,
> Et tâche à la mettre en valeur,

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

Afin de la rendre éternelle
Comme les vieux ont fait la leur[1].

Ce poème fait suite à la dédicace de sa traduction de l'*Art poétique* d'Horace (1545), dans laquelle il défend déjà la langue nationale. Il annonce aussi deux autres textes portant sur le développement de la langue : le *Dialogue de l'ortographe e prononciation françoise* (1550) et *l'Art poëtique departi an deus volumes* (1555), qui détermine la mise en œuvre des principes posés par Joachim Du Bellay dans la *Deffence*. Cependant, sa théorie de la traduction intègre également le point de vue d'auteurs anciens. Il défend, par exemple, l'idée que la traduction est une forme d'imitation et encourage les traducteurs tout en soulignant le fait qu'ils ne sont pas auteurs. Par ailleurs, il définit les termes laissés en suspens dans les autres ouvrages et prend acte des difficultés posées par l'élocution dans le processus de traduction :

> La plus vraie espèce d'Imitation, c'est de traduire : Car imiter n'est autre chose que vouloir faire ce que fait un Autre : Ainsi que fait le Traducteur qui s'asservit non seulement à l'Invention d'autrui, mais aussi à la Disposition : et encore à l'Elocution tant qu'il peut, et tant que lui permet le naturel de la Langue translative : parce que l'efficace d'un écrit, bien souvent consiste en la propriété des mots et locutions : laquelle omise, ôte la grâce, et défraude le sens de l'Auteur. (Goyet, 1990 : 243-246)

Il souligne également, qu'à défaut de pouvoir restituer la beauté du texte, il est vain de vouloir le rendre mot pour mot :

> Suivant notre propos, les Traductions de mot à mot n'ont pas grâce : non qu'elles soient contre la loi de Traduction : mais seulement pour la raison que deux langues ne sont jamais uniformes en phrases. Les conceptions sont communes aux entendements de tous les hommes : mais les mots et manières de parler sont particuliers aux nations. Et qu'on ne me vienne point alléger Cicéron (Dolet, 4e

[1] Même discours chez Du Bellay : « Le tens viendra (peut estre) et je l'espere moyennant la bonne destinée Françoyse, que ce noble, et puyssant Royaume obtiendra à son tour les resnes de la monarchie et que nostre langue Langue, (si avecques Françoys n'est du tout ensevelie la Langue Françoyse) qui commence encor ' à jeter ses racines, sortira de terre, et s'elevera en telle hauteur, et grosseur, qu'elle pourra egaler aux mesmes Grecz et Romains, produysant comme eux desHomeres, Demosthenes, Virgiles, et Cicerons, aussi bien que la France a quelquesfois produit des Pericles, Nicies, Alcibiades, Themistocles, Cesars, et Scipions. » (Du Bellay, 2008 : 82).

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

> règle) : lequel ne loue pas le Traducteur consciencieux. Car aussi ne fais-je. Et ne l'entends point autrement, sinon que le Translateur doive garder la propriété et le naïf de la Langue en laquelle il translate. Mais certes je dis qu'en ce que les deux Langues symboliseront : il ne doit rien perdre des locutions, ni même de la privauté des mots de l'Auteur, duquel l'esprit et la subtilité souvent consiste en cela. Et qui pourrait traduire tout Virgile en vers Français, phrase pour phrase, et mot pour mot : ce serait une louange estimable. Car un Traducteur, comment saurait-il mieux faire son devoir, sinon en approchant toujours le plus près qu'il serait possible de l'Auteur auquel il est sujet ? Puis, pensez quelle grandeur ce serait de voir une seconde Langue répondre à toute l'élégance de la première : et encore avoir la sienne propre. Mais comme j'ai dit, il ne se peut faire. (Goyet, *op. cit.*, p. 243-246)

Enfin, il considère que la traduction est un moyen convenable d'enrichissement la langue, à condition, toutefois qu'elle soit bien faite. (Goyet, *op. cit.*, p. 243-246).

Les différentes approches présentées dans cette synthèse soulignent l'importance de la traduction pour l'enrichissement de la langue. Elle est en effet un vecteur essentiel de transmission des savoirs. Or cette connaissance est primordiale ne serait-ce que pour construire un métadiscours permettant l'analyse des procédés de traduction. L'influence de la rhétorique gréco-latine est d'ailleurs manifeste dans les traités sur la langue française. Cependant, passé ce point, la place de la traduction dans l'illustration de la langue devient source de conflit : but ultime de la poésie pour les Anciens, elle est un simple vecteur de connaissances pour les Modernes.

Cette période paroxystique rend les écarts particulièrement sensibles. La suite de l'histoire nous révèle que la question n'est pas si simple. Il existe en effet une pluralité des modalités de traduction allant du mot à mot à l'imitation plus ou moins éloignée. On peut donc se demander à partir de quand l'influence plus ou moins assumée d'un auteur sur un autre peut-elle être considérée comme relevant de la traduction. C'est alors toute la question de l'identité de l'écrivain qui se pose. De fait, cette question devient centrale au cours de ce siècle, certains auteurs[1] revendiquant pour leurs ouvrages le droit à l'intégrité.

[1] Clément Marot ou François Rabelais par exemple. Voir à ce propos G. Defaux, *Marot, Montaigne, Rabelais, l'écriture comme présence*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1987.

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

Bibliographie

Sources :

ANEAU, Barthélemy (1550) : *Le Quintil Horacien*, Lyon, J. Temporal, 1551, réédité par F. Goyet (1990 : 175-218).

DES AUTELZ, Guillaume (1550) : *Replique de Guillaume de Autelz, aux furieuses defenses de Louis Meigret*, Lyon, J. de Tournes et G. Gazeau), réédité par J. C. Monferran dans Du Bellay, (2008 : 363-380).

BEMBO, Pietro (1525) : *Prose della volgar lingua*, Venise, dans Pietro Bembo, *Prose e rime*, éd. C. Dionisotti, Turin, 1978.

CICERON (1964) : *L'orateur*, éd. et trad. A. Yon, Paris.

CICERON (1928-1966) : *De l'orateur*, éd. et trad. E. Courbaud et H. Bornecque, 3 vol., Paris.

DOLET, Etienne (1540) : *La manière de bien traduire d'vne langve en avtre. D'advantage de la Puntuation de la Langue Françoyse, plus Des Accents d'ycelle*, Lyon, Estienne Dolet. URL : http://gallica.bnf.fr/ark:/ 12148/ bpt6k106073c.r=.langFR

DOLET, Etienne (1556) : *De la poinctuation de la langue francoise*, publié dans T. Sébillet, *Art poëtique françois, pour l'instruction des ieunes studieux, & encor' peu auancez en la Poësie Françoise. Auec le Quintil Horatian, sur la defense & illustration de la langue Françoise. Reueu, & augmenté*, par Thibaud Payan, Lyon, 1556, p 267-275. URL: http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k726236/f269.image.r=s%C3%A9billet+1556.langFR

DU BELLAY, Joachim (1549) : *L'Olive et qvelqves avtres oevvres poectiqves*, Paris, A. l'Angelier.

DU BELLAY, Joachim (1550) : *L'Olive avgmentee depvis la premiere edition. La Mvsaagnoeomachie & aultres oeuures poetiques*, Paris, G. Corrozet & A. L'angelier, 1550.

DU BELLAY, Joachim (2008) : *La Deffence et illustration de la langue françoyse*, édition et dossier critiques par Jean-Charles Monferran, deuxième édition revue et augmentée, Genève, Droz.

ERASME, *Ciceronianus, sive de optimo genere dicendi [Dialogus qui titulus -]*.

EURIPIDE (1549) : *L'Iphigène d'Euripide,... tourné de grec en françois par l'auteur de « l'Art poétique »* [Thomas Sébillet] Paris : G. Corrozet.

GOYET, Francis (1990) : *Traité de poétique de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, Paris, Le Livre de poche.

HORACE (1545) : *L'art poétique d'Horace, traduit en vers françois, par Jacques Peletier,... recongnu par l'auteur depuis la première impression*, Paris : impr. de M. Vascosan.

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

PELETIER, Jacques (1550) : *Dialogue de l'ortografe e prononciation françoese, départi an 2 livres, par Jacques Peletier du Mans*, Poitiers, J. et E. de Marnef, 1550.

PELETIER, Jacques (1555), *Art poétique*, réédité par F. Goyet (1990 : 219-314).

RONSARD, Pierre de (1565) : *Abrégé de l'Art poétique français*, republié par F. Goyet (1990 : 429-453).

SEBILLET, Thomas (1548) : *Art Poetique François. Pour l'instruction de's ieunes studieus, & encor peu auance'z en la Poe'sie François*, Paris, A. L'Angelier, réédité par F. Goyet (1990 : 37-174).

SPERONI, Sperone (1542) : *Dialogues de Messire Speron Sperone Italien, traduirz en françoys, par Claude Gruget Parisien*, par Estienne Groulleau, demeurant en la rue Neuve nostre Dame, à l'enseigne Saint Jan Baptiste, réédité par J. C. Monferran dans le dossier critique de *La Deffence et illustration de la langue françoyse*, en regard du texte italien de 1542 (2008 : 189-279).

VIRGILE, *Le quatriesme livre de l'Énéide [Texte imprimé] / traduict en vers françoys. La complaincte de Didon à Énée, prinse d'Ovide. autres oeuvres de l'invention du traducteur / par J. D. B. A.* [Joachim Du Bellay], Paris : [s.n.], 1552.

Critiques :

HUCHON, Mireille (2002) : *Histoire de la langue française*, Paris, LGF, Le Livre de Poche.

LORIAN, Alexandre (1990) : « Un Traducteur contre les traducteurs », *Du Bellay, Actes du colloque international d'Angers des 26-29 mai 1989*, réunis par G. Cesbon, P. U. d'Angers, p. 477-483.

MAGNIEN, Michel (2006) : « De l émergence à l'illustration (XVe-XVIe siècles », *Histoire de la France littéraire, Naissances et Renaissances, Moyen Age – XVIe siècle*, volume dirigé par F. Lestringant et M. Zink, Paris, Presses Universitaires de France, p. 36-77.

MEERHOFF, Kees (1986) : *Rhétorique et poétique en France au XVIe siècle, Du Bellay, Ramus et les autres*, Leiden, E. J. Brill.

VIGNES, Jean (1993) : « De l'autorité à l'innutrition : Sébillet et Du Bellay, lecteurs de Cicéron », *L'autorité de Cicéron de l'Antiquité au XVIIIe siècle*, actes de la table ronde organisée par le Centre de recherche sur les classicismes antiques et modernes (Université de Reims, 11.12. 1991), sous la direction de J.-P. Néraudau, Orléans, Paradigme, p. 79-92.

WELLS, Magaret W. (1980) : « What du Du Bellay understand by *translation* ? », *Forum for Modern Language Studies*, XVI, p. 175-185.

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

Standomi un giorno solo a la fenestra,
Onde cose vedea tante, et sí nove,
Ch'era sol di mirar quasi già stancho,
Una fera m'apparve da man destra,
Con fronte humana, da far arder Giove,
Cacciata da duo veltri, un nero, un biancho ;
Che l'un et l'altro fiancho
De la fera gentil mordean sí forte,
Che'n poco tempo la menaro al passo
Ove, chiusa in un sasso,
Vinse molta bellezza acerba morte :
Et mi fe' sospirar sua dura sorte.

Indi per alto mar vidi una nave,
Con le sarte du sera, et d'òr la vela,
Tutta d'avorio et d'ebeno contesta ;
E 'l mar tranquillo, er l'aura era soave,
E 'l ciel qual ès se nulla nube il vela,
Ella carca di ricca merce honesta :
Poi repente tempesta
Orïental turbò sí l'aere et l'onde,
Che la nave petcosse ad uno scoglio.
O che grave cordoglio !
Breve hora oppresse, et pocco spatio asconde,
L'alte ricchezze a nul'altre seconde.

In un boschetto novo, i rami santi
Fiorian d'un lauro giovenetto et schietto,
Ch'un delli arbor' parea dii paradiso ;
Et di sua ombra uscian sí dolci canti
Di vari augelli, et tant'altro diletto,
Che dal mondo m'avean tutto diviso ;
Et mirandol io fiso,
Cangiossi 'l cielo intorno, et tinto in vista,
Folgorando 'l percosse, et da radice
Quella pianta felice
Súbito svelse : onde mia vita è trista,
Ché simile ombra mai non si racquista.

Chiara fontana in quel medesmo bosco
Sorgea d'un sasso, et acque fresche et dolci
Spargea, soavemente mormorando ;

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

Al bel seggio, riposto, ombroso et fosco,
Né pastori appressavan né bifolci,
Ma nimphe et muse a quel tenor cantando :
Ivi m'assisi ; et quando
Piú dolcezza prendea di tal concento
Et di tal vista, aprir vidi uno speco,
Et portarsene seco
La fonte e 'l loco : ond'anchor doglia sento,
Et sol de la memoria mi sgomento.

Una strania fenice, ambedue l'ale
Di porpora vestita, e 'l capo d'oro,
Vedendo per selva altera et sola,
Veder forma celeste et immortale
Prima pensai, fin ch'a lo svelto alloro
Giunse cosa al fin vola ;
Ché, mirando le frondi a terra sparse,
E 'l troncon rotto, et quel vivo humor secco,
Volse in se stessa il becco,
Quasi sdegnando, e 'n un punto disparse :
Onde 'l cor di pietate et d'amor m'arse.

Alfin vid'io per entro i fiori et l'erba
Pensosa ir sí leggiadra et bella donna,
Che mai nol penso ch'i' non arda et treme :
Humile in sé, ma 'ncontra Amor superba ;
Et avea indosso sí candida gonna,
Sí texta, ch'oro et neve parea inseme ;
Ma le parti supreme
Eran avolte d'una nebbia oscura :
Punta poi nel tallon d'un picciol angue,
Come fior colto langue,
Lieta si dipartio, nonché secura.
Ahi, nulla, altro che pianto, al mondo dura !

Canzon, tu puoi ben dire :
«Queste sei visïoni al signor moi
An fatto un dolce di morir desio. »

(Pétrarque, *Canzoniere. Le Chansonnier*, édition bilingue de P. Blanc, Paris, Classiques Garnier, 2004, pièce 323, p. 488-492)

Me tenant seul un jour à la fenêtre,
D'où choses je voyais si nombreuses, inouîes,
Que m'avait leur vue seule déjà presque lassé,

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

M’apparut à main droite une fauve
D’aspect humain à en enflammer Jupiter,
Pourchassée par deux vautres, l’un blanc et l’autre noir,
Qui l’un et l’autre flanc
De la fauve gentille mordaient si fortement
Qu’en peu de temps au trépas la menèrent ;
Lors, serrée dans la pierre,
Grande beauté mort amère vainquit ;
Et me fit soupirer son sort cruel.

Alors par haute mer j’aperçus un navire,
Haubans de soie et voile d’or,
Tout d’ivoire et d’ébène incrusté ;
La mer était tranquille et l’aure était suave,
Et le ciel tel qu’il est sans nuée qui le voile,
Le navire chargé de riches denrées nobles.
Puis soudaine tempête
D’Orïent troubla l’air aussi bien que les ondes,
Tant que la nef alla battre contre un récif.
O chagrin accablant !
Bref instant engloutit, peu d’espace recèle,
Cette haute richesse à nulle autre pareille.

En un bosquet nouveau, les saints rameaux,
Fleurissaient d’un laurier jeunet et lisse,
Qui semblait être un arbre du paradis ;
Et de son ombre émanaient chants si doux
Qu’ils m’avaient en entier du monde séparé ;
Et tandis que fixement je le contemplais,
Le ciel alentour changea, et assombri,
De foudre le frappa, et depuis sa racine
Cet arbre heureux
Soudain arracha ; aussi ma vie est-elle triste
Car ombre semblable jamais l’on ne retrouve.

Une claire fontaine en ce même bois
Jaillissait d’un rocher, et ses eaux fraîches, et douces,
Versait en murmurant suavement ;
De ce beau site ombreux et retiré et sombre
N’approchaient pâtres ni bouviers,
Mais nymphes et muses, sur ses accords chantant ;
Là je m’assis, et quand
Plus de douceur à ce concert prenais
Et à cette vision, je vis s’ouvrir un gouffre
Et en lui engloutir

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

La fontaine et le site ; encor j'en sens le mal
Et au seul souvenir je demeure effrayé.
Un étrange phénix, les deux ailes
De pourpre revêtues, et d'or la tête,
Quand je vis en forêt, altier et solitaire,
Je crus > voir immortelle forme et céleste
Tout d'abord, et tant qu'au laurier arraché
N'arriva, et à la fontaine engloutie.
Toute chose à sa fin vole :
Car en voyant le feuillage à terre épars,
Le tronc brisé, tarie cette vivante humeur,
Il tourna contre lui son bec,
Comme empli de dédain, et sitôt disparut ;
Et mon cœur de pitié en brûla et d'amour.

Enfin je vis parmi les fleurs et l'herbe
Pensive aller si belle si gracieuse dame
Que jamais je n'y pense que ne brûle et ne tremble,
Humble au-dedans de soi, mais contre Amour superbe.
Elle était revêtue de si candide robe,
Ainsi tissée, que semblait d'or et neige
A la fois > ; mais sa partie suprême
Etait enveloppée d'une brume obscure ;
Lors, mordue au talon par un serpent menu,
Comme une fleur cueillie qui s'abandonne,
Joyeusement se départit, toute confiante ;
Hélas, rien d'autre que les pleurs ne dure au monde !
Chanson, tu peux dire :
« Ces six visions, à mon seigneur
Ont inspiré une envie douce de mourir. »

(Pétrarque, *Canzoniere. Le Chansonnier*, édition bilingue de P. Blanc, Paris, Classiques Garnier, 2004, pièce 323, p. 488-492)

Vn iour estant seulet a la fenestre
vy tant decas nouueaulx deuant mes yeux,
Que d'en tant veoir fasche me conuint estre,
Si m'apparut vne Bische a Main dextre
Belle pour plaire au souuevain des Dieux,
Chassée estoit de deux Chiens enuieux,
Ung Blanc, vng Noir, qui par mortel effort
La gente Beste aux flans mordoient si fort,
Qu'au dernier pas en brief temps l'ont menée
Cheoir soubz vng Roc. Et la la cruaulté

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

De Mort vainquit vne grande beaulte,
Dont souspirer le feit sa destinée.

Puis en Mer haulte vng Navire aduisoie,
Qui tout d'hebene, et blanc yuoire estoit,
A Voyles dor, et a Cordes de Soye :
Doulx fut le Vent, la Mer paisible, et coye,
Le Ciel par tout cler se manifestoit.
La belle Nef pour sa charge portoit
Riches Tresors : mais Tempeste subite
En troublant Lair, ceste Mer tant irrite,
Que la Nef hurte vng Roc caché soubz l'onde.
O grand fortune, o creuecueur trop grief,
De veoir perir en vng moment si brief
La grand richesse a nulle aultre seconde.

Apres ie vy sortir diuins Rameaulx
D'ung Laurier ieune en vng nouueau Boscage,
Et me sembla veoir vng des Arbrisseaulx
De Paradis, tant y auoit d'Oyseaulx
Diuersement chantans a son Ombrage
Ces grands delictz rauirent mon courage :
Et ayant l'oeil fiche sur ce Laurier,
Le Ciel entour commence a varier,
Et a noircir : dont la fouldre grand erre
Vint arracher celluy Plant bien heureux,
Qui me faict estre a iamais langoreux,
Car plus telle Ombre on ne recouure en Terre.

Au mesmes Boys sourdoit d'ung vif Rochier
Fontaine d'eau murmurant soefuement :
De ce lieu frays, tant excellent, et cher
N'oisoient Pasteurs, ne Bouuiers approcher,
Mais mainte Muse, et Nymplhes seulement,
Qui de leurs voix accordoient doulcement
Au son de l'eau. La i'assis mon desir :
Et los que plus ie y prenoys de plaisir,
Ie vy (helas) de Terre ouurir ung Gouffre,
Qui la fontaine, et le lieu deuorai
Dont le mien cueur grand regret encor a,
Et y pensant, du seul penser ie souffre,

Au Boys ie vy vng seul Phenix portant
Aesles de pourpre, et le Chef tout doré :
Estrange estoit, dont pensay en l'istant

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

Veoir quelcque corps celeste, iusque a tant,
Qu'il vint a l'Arbre en pieces demouré,
Et au Ruisseau, que Terre a deuoré,
Que diray plus : Toute chose en fin passe.
Quand ce Phenix vit les Rameaux par place,
Le Tronc rompu, leau seiche d'aultre part,
Comme en desdaing, de son Bec s'est feru,
Et des humains sur l'heure disparu :
Dont de pitie, et d'Amour mon cueur ard.

En fin ie vy vne Dame si belle,
Qu'en y songeant tousiours ie brusle, et tremble :
Entre herbe, et fleurs pensiue marchoit elle,
Humble de soy, mais contre Amour rebelle :
Et blanche Cotte auoit, comme il me semble,
Faicte en tel art, que Neige, et Or ensemble
Sembloient meslez : mais en sus la Ceinture
Couuerte estoit d'une grand Nue obscure,
Et au Talon vng Serpenteau la blesse,
Dont languissoit, comme vne fleur cueillie :
Puis asseurée en liesse est saillie.
Las rien ne dure au Monde, que tristesse.

O Chanson mienne, et tes conclusions
Dy hardiment, ces six grands Visions
A Monseigneur donnent vng doulx desir
De briefuement soubz la terre gesir.

(Marot, « Le Chant des visions de Petrarque, translaté de Italien en Francoys », Les oeuvres de Clément Marot,... desquelles le contenu s'ensuit : l'Adolescence clémentine, la Suite de l'Adolescence, bien augmentées, deux livres d'Épigrammes, le premier livre de la Métamorphose d'Ovide, le tout par luy autrement et mieulx ordonné que par cy devant..., Lyon, Gryphius, 1538)

I. VISION

VN cler soleil vy dens vne nacelle,
Qui oultre mer douze estoilles passoit,
A dire vray, Iason ne leut pas telle,
Quand la toyson dorée pourchassoit.
Ny le berger, qui sa Troye deçoit.
Bien que ces deux ont louenge eternelle.
Ie vy apres, vn chariot branslant,

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)

En plein chemin sur ses roues volant,
Ou Laura sied : ô vision mondaine.
Elle chantoit vn celeste & cler ton,
Ie dy heureux, le Nocher & Carton,
Qui ont conduit ma seule souueraine.

II. VISION

Elle ie vy, maintien d'Ange tenir,
En sa beaulté d'hommes & Dieux aymée,
Mais le tout est, vmbre, songe, fumée,
Dont ioye & dueil i en ay au souuenir.
Ses yeulx , qui font enuieux deuenir
Le beau Soleil l'ont en pleur consommée.
Et si pourroit sa faconde estimée,
Mouuoir vn Roc, vn Fleuue retenir.
Amour, Esprit & sa valeur vnie,
Auec souspirs feirent tel' harmonie,
Qu'oncques iamais l'on n'entendit pareille.
Le ciel fut coy & aux accords attent,
Fueilles & fleurs ne se branlent au vent,
Car l'air prestoit à ce concent l'oreille.

III. VISION.

Quand le beau temps oste la saison dure,
Vy vne Biche, & d'or fin ses deux cors
Soubz vn Laurier, vy blanchir son beau corps,
Au pré, ou l'eau de deux fleuues murmure.
Doulce me fut sa superbe figure.
Dont le suyuy, de nul autre records.
Comme qui est auare de tresors,
Prenant plaisirs, au trauail que i'endure.
De Diamant & Topace estroit.
Son beau colier, ou tel escrit portoit :
Ne me touchez : Car Cesar en ce monde
Libre me feit, lors vers mydi passé,
Quand de la voir n'estoit saoul, mais lassé,
S'esuanouit, & ie tombay dens l'onde.

(Etienne Forcadel, « Trois visions de Maistre Francoys Petrarque, sur sa dame Laura », *Le chant des seraines avec plusieurs compositions nouvelles*, Paris, G. Corrozet, 1548, p. 56-57)

BDD-A5171 © 2012 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 09:10:42 UTC)